

# Marmagne consommera

## Électricité

Marmagne est la seule commune rurale de France à mener un projet de production et d'autoconsommation collective d'énergie. Tout est prévu pour être opérationnel avant fin 2018.

Bertrand Philippe

bertrand.philippe@centrefrance.com

**S** me prévu, i tout se passe com- la commune de Marmagne aura tourné une page vers le futur énergétique dans moins d'un an. Lauréate d'un appel à projets national, elle représente le seul projet rural d'autoconsommation collective en milieu rural de France.

Marmagne produira en effet, avant la fin de l'année 2018, de l'énergie renouvelable via les panneaux solaires installés sur ses bâtiments publics, et couvrira, par ce biais, 70 % des besoins de la commune. Ce point constitue la base d'un projet novateur mené par la municipalité en collaboration avec Vinci Énergies (Omexom).

Ce faisant, Marmagne se rebaptise SmartMagne, en profitant des dernières avancées législatives qui permettent, dès 2018, de consommer de l'électricité produite localement à partir d'énergies renouvelables.

### Économies et flexibilité

Ce n'est toutefois que le premier étage de la fusée, même s'il permet déjà une économie présentée comme importante. Par ailleurs, souligne Aymar de Germy, maire de la commune, « un système de gestion intelligente de l'énergie est mis en place. Il permet de piloter l'ensemble, c'est-à-dire de consommer bien sûr, de revendre, mais aussi de stocker ».

Pour cela, la commune va être dotée d'une batterie (type impressionnant de 1,50 mètre sur

1 mètre) « permettant de stocker 2.200 kW/heure crête, de manière à pouvoir consommer – pour l'éclairage public de nuit par exemple – quand on ne produit pas ».

L'étape suivante, poursuit le maire, « est de pouvoir revendre cette énergie propre à mes voisins. Nous allons innover en créant une association avec ceux des habitants qui souhaitent participer... Ils bénéficieront ainsi d'une énergie moins chère ».

Conséquence directe et non des moindres, cette flexibilité est également de mise avec Enedis dont le réseau sera en dialogue direct et permanent avec celui de Marmagne. C'est ce qui permettra de « lisser le réseau national », Enedis pouvant, selon les saisons et les circonstances, stocker ses surplus d'énergies dans les batteries communales ou y puiser – en concertation – si la demande l'impose.

### Réduire la facture sur vingt ans

Pour Aymar de Germy, qui est également vice-président de la communauté d'agglomération Bourges plus et président du syndicat d'énergie du Cher (SDE 18), l'intérêt de cette transition énergétique est également de « réduire la facture d'énergie de la commune sur les vingt ans qui viennent. La réduction va être immédiatement de 5 % et je veux que ça reste au moins ça. En ruralité, on a moins de contraintes sur ce genre de dossier ».

Ce projet coûtera 1,6 million d'euros et devrait être couvert à 80 % par les subventions. Il sera beaucoup moins cher, par la suite, pour d'autres communes, puisque les études réalisées pour ce premier projet auront déjà été faites. Car si tout marche comme prévu, le prototype SmartMagne ne demandera plus qu'à être dupliqué. ■



PROJET. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures de bâtiments publics afin de produire de l'électricité. PHOTO STÉPHANIE PARA

## Les compétences du SDE 18

**STRUCTURE.** Le Syndicat départemental d'Énergie du Cher (SDE 18) est l'interlocuteur privilégié des collectivités dans le domaine des réseaux et des énergies. Créé en 1946, le SDE 18 regroupe la totalité des 290 communes du département du Cher pour lesquelles il organise le service public de distribution d'électricité et de gaz. À ces compétences historiques s'ajoutent des compétences à la carte : éclairage public, système d'information géographique, énergie et mobilité électrique. Renseignements : [www.sde18.com](http://www.sde18.com). En photo, le siège du SDE lors de son inauguration il y a cinq ans.



pour une commune rurale

LE FAIT  
DU JOUR

# l'énergie qu'elle produira



## é QUESTIONS À...



**AYMAR DE GERMAY**  
Maire de Marmagne, président  
du Syndicat d'énergie du Cher

**Vous représentez le seul projet rural de France. Pourquoi ?**

C'est grâce à un partenariat de longue durée. Vinci Énergies, avec qui nous travaillons beaucoup, m'a proposé cette expérimentation nationale. Nous avons répondu à un appel d'offres et nous avons été sélectionnés.

**Quel avantage y voyez-vous ?**

Celui de la flexibilité : auto-consommer, gestion intelligente de l'énergie et réseau en dialogue permanent avec Enedis. 70 % de la commune seront couverts par notre production d'énergie propre avec la possibilité de consommer, de stocker ou de revendre.

**Cette organisation est-elle transposable ?**

C'est ce que je souhaite. Cette initiative est regardée de près par le syndicat d'énergie du Cher (SDE 18) en vue de la dupliquer dans d'autres communes.

Recueilli par Bertrand Philippe

## La commune offre un environnement favorable

La commune dont Aymar de Germay est le maire a déjà mené des initiatives en matière d'environnement durable.

Le maire de Marmagne met en avant son bilan en tant que président du syndicat départemental d'énergie du Cher (SDE 18), en notant que le département est « un territoire innovant ». Il souligne en effet les 101 bornes de recharge de voitures électriques et les 20 systèmes d'éclairage public par détection de présence mis en place dans le Cher.

La commune de Marmagne bénéficie par ailleurs d'un environnement particulièrement fa-



**MARMAGNE.** Dans le bourg, 61 foyers sont concernés par le projet.

vorable. Il s'agit d'un écopôle de 43 hectares. Celui-ci comprend un parc photovoltaïque de 15 hectares, ce qui en fait le plus important du département. Il intègre également une plateforme de broyage et de traitement des déchets, un parc éolien et une usine de méthanisation.

Ces atouts ont permis à Marmagne d'être l'une des cinq lauréates retenues pour 2017 et, parmi elles, la seule à mettre ce projet sur pied en milieu rural.

Une expérience dont Aymar de Germay souhaite visiblement voir d'autres communes rurales du Cher s'inspirer. ■

B.P.

## Sur le web

Le contexte, l'esprit, les objectifs, la liste des vingt-cinq autres lauréats et l'historique de l'appel à projets « Démonstrateurs industriels pour la ville durable » à retrouver sur notre site Internet

[www.leberry.fr](http://www.leberry.fr)